

Secrétaire de séance : Géraldine COULAUD

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mme Géraldine COULAUD, Mme Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjointes, Mr Thibaut ELAPHOS, Mr Jérôme BONNET, Mr Christian BERNARD, Mme Sandra BOUCHARD, Mme Françoise BOUDIER Conseillers Municipaux.

Absents excusés : **Mme Liliane CANDY, Mr Nicolas TRUPHEME et Mr Jérôme FOURNIER**

Procurations :

La séance est ouverte à 19 heures

1/Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

M. le Maire explique à l'assemblée la nécessité de reconduire le CDD de 22 heures hebdomadaire afin de palier un accroissement temporaire d'activité au groupe scolaire. Le contrat est basé sur un 22/35^{ème} soit 1100 heures annualisées et est fixé du 25.08.2022 au 23.08.2023.

Adoptée à l'unanimité.

2/ Avenant à la mise en place d'un accueil collectif de mineur mutualisé avec la FFRAS

M. le Maire rappelle la convention passée avec la FFRAS qui organise les centres de loisirs durant les vacances scolaires. Devant l'augmentation de la fréquentation, il dit qu'un avenant doit être passé avec la FFRAS afin de permettre d'embaucher un animateur supplémentaire. Le coût de cette participation est de 1 044.50 € par commune adhérente.

Adopté à l'unanimité

3/ Mise en place du Droit de Prémption Urbain (DPU) sur la parcelle A 393 lieudit de Rourebeau

Suite au dépôt d'un DPU, M. le Maire explique l'opportunité de préempter deux mètres carrés de terrain cadastrés section A 393 afin de régulariser l'emprise de la VC 5. Le prix d'achat est fixé à 50 €.

Adopté à l'unanimité

4/ Mise en place de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE)

Afin de régulariser le versement d'indemnité lors de la tenue des élections, M. le Maire propose de créer l'IFCE et prendra un arrêté fixant cette indemnité en fonction du service rendu.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 20 heures.

Le Maire, Florent MARTIN

